

CREPIM

Société par Actions Simplifiée -792 178 816 R.C.S. ARRAS
Siege social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
62700 BRUAY LA BUISSIERE France
Tél.: 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01
E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr
SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Valable 5 ans à compter du 7 juillet 2017

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 23/03/2010 modifiant l'arrêté du 05/02/1959 modifié)

Procès-verbal n° 1357/03/181 B

Et annexe de 2 pages

Matériau présenté par : FUNDERMAX GMBH
Klagenfurter Straße 87-89
A-9300 St.Veit/Glan
Austria

Référence commerciale : MAX Compact Interior

Description sommaire : Stratifié compact selon la norme EN 438 et composé de papier, de résine phénolique et de résine de mélamine. Procédé de fabrication: stratifié laminé par haute pression selon EN 438.
Epaisseurs nominales totales : 8 mm à 20 mm
Masse volumique nominale : 1450 kg/m³.
Masse surfacique nominale : 2,9 kg/m² à 29 kg/m².
Coloris présentés : Blanc, beige et noir validant tous les coloris

Nature de l'essai : NF P 92-501 - Essai par rayonnement

Référence du rapport d'essai : RE 1M 1357/03/181 B du 07/7/2017
RE 1M 1357/03/181 D du 07/7/2017

Classement :

M2

Durabilité du classement : Non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultants des essais décrits dans le rapport annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

« Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE »

« Valable sur la face d'usage pour toute application non couverte par l'article AM18 du règlement ERP concernant les sièges rembourrés »

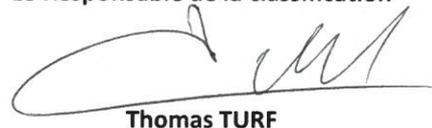
A Bruay-la-Buissière, le 7 juillet 2017

Pour ordre, suppléant du Président, Franck POUTCH



Skander KHELIFI

Le Responsable de la classification



Thomas TURF

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.



CREPIM

Société par Actions Simplifiée - 792 178 816 R.C.S. ARRAS
 Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France
 Tél.: 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01
 E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr
 SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860
 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Rapport d'essai

Rapport d'essai n°		RE 1M 1357/03/181 B		Adressé à			
Date d'émission	07/07/17	Société	FUNDERMAX GMBH				
Responsable	Skander KHELIFI	Nom	Monsieur David Doré				
Vos références	4500142375	Adresse	Klagenfurter Straße 87-89				
Date de commande	20/02/17	Code postal	A-9300	Ville	St.Veit/Glan		
Pages	1 sur 1			Pays	Austria		

Norme d'essai :	NF P 92-501:1995 : Essai par rayonnement applicables aux matériaux rigides ou rendus tels de toute épaisseur et aux matériaux souples d'épaisseur supérieure à 5 mm
Essai accrédité COFRAC :	L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Produit testé	
Désignation :	MAX Compact Interior
Description :	Stratifié compact selon la norme EN 438 et composé de papier, de résine phénolique et de résine de mélamine. Procédé de fabrication: stratifié laminé par haute pression selon EN 438.
Masse Volumique :	1450 kg/m ³
Couleur :	Noir
Taille :	400 mm x 300 mm x 8-20 mm
Conditionnement :	23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR
Date Réception :	27/06/17
<i>L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais.</i>	

Date Essai :	Résultats			
	8 mm essai 1	8 mm essai 2	20 mm essai 3	20 mm essai 4
ti1 (s)	313	308	262	400
ti2 (s)	/	/	/	/
td1 (s)	313	308	262	400
td2 (s)	/	/	/	/
e1 (s)	1200	1200	1200	1200
e2 (s)	/	/	/	/
Durée d'inflammation (s)	887	892	938	800
Somme Hauteur (cm)	273	288	240	222
Valeur q selon NF P 92-507	2,9	3,1	3,0	2,0

ti1/td1/e1 : temps d'inflammation / de dépassement du bol / d'extinction de la face inférieure.
 ti2/td2/e2 : temps d'inflammation / de dépassement du bol / d'extinction de la face supérieure.

Observations : /

J. LECOQC Responsable de l'essai		F. POUTCH Président
S. KHELIFI Responsable Technique		



CREPIM

Société par Actions Simplifiée -792 178 816 R.C.S. ARRAS
 Siège social : Parc de la Porte Nord - rue Christophe Colomb.
 62700 BRUAY LA BUISSIÈRE France
 Tél.: 03.21.61.64.00 Fax : 03.21.61.64.01
 E-mail : contact@crepim.fr www.crepim.fr
 SIRET 792 178 816 00015 / APE 7112B / T.V.A. FR85 792 178 816



ACCREDITATION N°1-5860
 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Rapport d'essai

Rapport d'essai n°		RE 1M 1357/03/181 D		Adressé à	
Date d'émission	07/07/17	Société	FUNDERMAX GMBH		
Responsable	Skander KHELIFI	Nom	Monsieur David Doré		
Vos références	4500142375	Adresse	Klagenfurter Straße 87-89		
Date de commande	20/02/17	Code postal	A-9300	Ville	St.Veit/Glan
Pages	1 sur 1			Pays	Austria

Norme d'essai :	NF P 92-501:1995 : Essai par rayonnement applicables aux matériaux rigides ou rendus tels de toute épaisseur et aux matériaux souples d'épaisseur supérieure à
Essai accrédité COFRAC :	L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Produit testé	
Désignation :	MAX Compact Interior
Description :	Stratifié compact selon la norme EN 438 et composé de papier, de résine phénolique et de résine de mélamine. Procédé de fabrication: stratifié laminé par haute pression selon EN 438.
Masse Volumique :	1450 kg/m ³ Masse Surfaccique : 11,6 kg/m²
Couleur :	Noir, Blanc, Alpaga
Taille :	400 mm x 300 mm x 8 mm
Conditionnement :	23 ± 2 °C, 50 ± 5 % HR
Date Réception :	27/06/17
<i>L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essais ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et essais.</i>	

Date Essai :	06/07/17	Résultats					
		Blanc essai 1	Blanc essai 2	Alpaga essai 3	Alpaga essai 4	Noir essai 5	Noir essai 6
ti1 (s)		241	438	194	253	313	308
ti2 (s)		/	/	/	/	/	/
td1 (s)		241	438	194	253	313	308
td2 (s)		/	/	/	/	/	/
e1 (s)		1065	1200	1200	1200	1200	1200
e2 (s)		/	/	/	/	/	/
Durée d'inflammation (s)		824	762	1006	947	887	892
Somme Hauteur (cm)		219	306	276	306	273	288
Valeur q selon NF P 92-507		3,2	2,5	4,5	3,9	2,9	3,1

ti1/td1/e1 : temps d'inflammation / de dépassement du bol / d'extinction de la face inférieure.
 ti2/td2/e2 : temps d'inflammation / de dépassement du bol / d'extinction de la face supérieure.

Observations : /

J. LECOQC Responsable de l'essai	<i>PO: R. Poutch</i>	F. POUTCH Président
S. KHELIFI Responsable Technique	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>